



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 12 NOVEMBRE 2015

La France fait un carton avec ses armes

COMMERCE EXTÉRIEUR Pour la première fois, la France vend cette année plus d'armes qu'elle n'en achète. À la clé, 18 milliards d'euros de contrats et une 2^e place mondiale

SYLVAIN COTTIN
s.cottin@sudouest.fr

Qu'elle paraît lointaine, cette année 1981 où, sitôt élu président, François Mitterrand avait symboliquement fait désarmer les avions lors de sa visite au Salon du Bourget. Las, trois décennies plus tard, c'est peu dire que son héritier socialiste affiche moins de complexes à l'heure de dégainer la nouvelle arme fatale du commerce extérieur. Avec déjà plus de 16 milliards d'euros engrangés, la France devrait multiplier par deux son record de l'an dernier. À la clé : sans doute la deuxième place sur le podium des marchands d'armes, loin derrière les États-Unis, mais cette fois devant la Russie et la Chine.

Le client est roi... du pétrole

Malgré un recul des dépenses militaires dans la plupart des États occidentaux, partout ailleurs les commandes d'armes explosent (+15 % entre 2009 et 2013).

Mais c'est en Asie, et surtout au Moyen-Orient, que la France fait désormais un carton, là où ont été signés ses cinq plus gros contrats de l'année 2014. À l'image cet automne

du Koweït, qui, avec un panier garni de 24 hélicoptères Caracal, d'une poignée de lance-missiles et de sa lettre d'intention pour une armée de blindés légers Renault Trucks, vient encore d'ajouter 2 milliards supplémentaires dans notre balance commerciale.

Championne des pétromonarchies du Golfe en la matière, l'Arabie saoudite reste aussi le plus gros importateur au monde, et le premier client de l'Hexagone. À ses yeux comme à d'autres dans la région, le « made in France » profite opportunément d'une étiquette « plan B » permettant de prendre ostensiblement ses distances avec les États-Unis. Ainsi, au printemps dernier, l'export de nos 24 premiers Rafale vers l'Égypte reposa en partie sur la rancœur du président-maréchal Sissi envers des Américains ayant eu le malheur de soutenir les Frères musulmans. Pas tout à fait anecdotique non plus, la jalousie entre voisins fait ici aussi les beaux jours de nos industriels. Où l'on se souviendra notamment que, piqués au vif de ne pas avoir été les premiers à voler à bord du Rafale, les Qataris en commandèrent dans la foulée exactement le même nombre que l'Égypte.

2 Moins de guerres, plus de conflits

Point de cynisme excessif au lendemain des célébrations du 11 Novembre, mais admettons que Paris n'est pas totalement fâché à l'idée de voir ses armes en démonstration quasi quotidienne dans le showroom à ciel ouvert que sont devenus Proche et Moyen-Orient. Et, si l'institut d'études stratégiques Sipri note que le nombre de guerres a tendance à baisser à travers le monde, guérillas et guerres civiles profitent hélas du principe des vases communicants.

Alors, quelle morale dans tout ça ? Certes, la France ne brade pas de mines antipersonnel et signe à tour de bras embargos et autres traités de non-prolifération, mais comment être sûr que ces machines de guerre ne se retourneront pas un jour contre nous ?

D'où cette position un brin schizophrène du délégué CGI de l'usine Nexter de Roanne (Loire), où sont fabriqués les chars d'assaut : « Si sauver 2 000 emplois, c'est 100 000 morts ailleurs, ça n'a pas de sens. Pour nous, les exportations sont légitimes, mais la règle est de ne pas vendre n'importe quoi à n'importe qui. » Secrète

taire de la commission de la défense nationale à l'Assemblée, le député Folliot jure en retour que « les procédures de contrôle sont extrêmement strictes » (voir ci-dessous).

3 L'emploi, l'autre nerf de la guerre

À la guerre économique comme à la guerre, et aux armes, citoyens, ré-

pond en substance le lobby de l'armement. Force est de reconnaître que ce que beaucoup voient comme un inquiétant signe des temps offre d'abord une bouffée d'air frais et de cash à l'économie française. Selon l'étude d'impact réalisée par le ministère de la Défense, les exportations ont ainsi permis de réduire le déficit commercial de l'ordre de 5 à 8% entre 2008 et 2013. Sans parler du maintien de quelque 27 500 emplois directs, dont une bonne partie dans cette région Aquitaine associée à la construction du Rafale, de l'hélicoptère Tigre ou encore du missile nucléaire M51.

Mais, derrière les contrats signés en rafale grâce au tant attendu envol à l'export de l'avion Dassault du même nom, certains promettent un champ de bataille industriel moins glorieux qu'il n'y paraît, no-

tamment pour l'artillerie. Notons au passage que la seule entreprise française en lice pour le remplacement du mythique fusil d'assaut Famas vient d'être écartée du marché.

Pour le ministre-VRP Jean-Yves Le Drian, l'année devrait malgré tout se terminer en fanfare militaire. Outre la négociation à 3 milliards d'euros de 50 hélicoptères avec la Pologne, la présence ces jours-ci en Inde du PDG de Dassault laisse espérer la confirmation d'une commande de

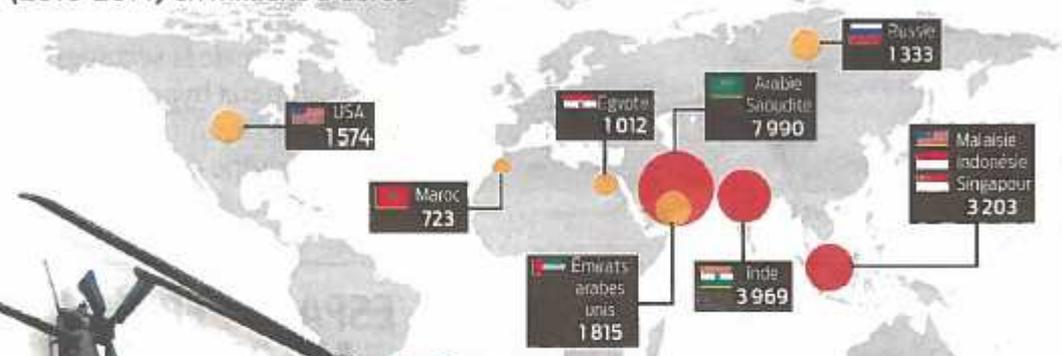
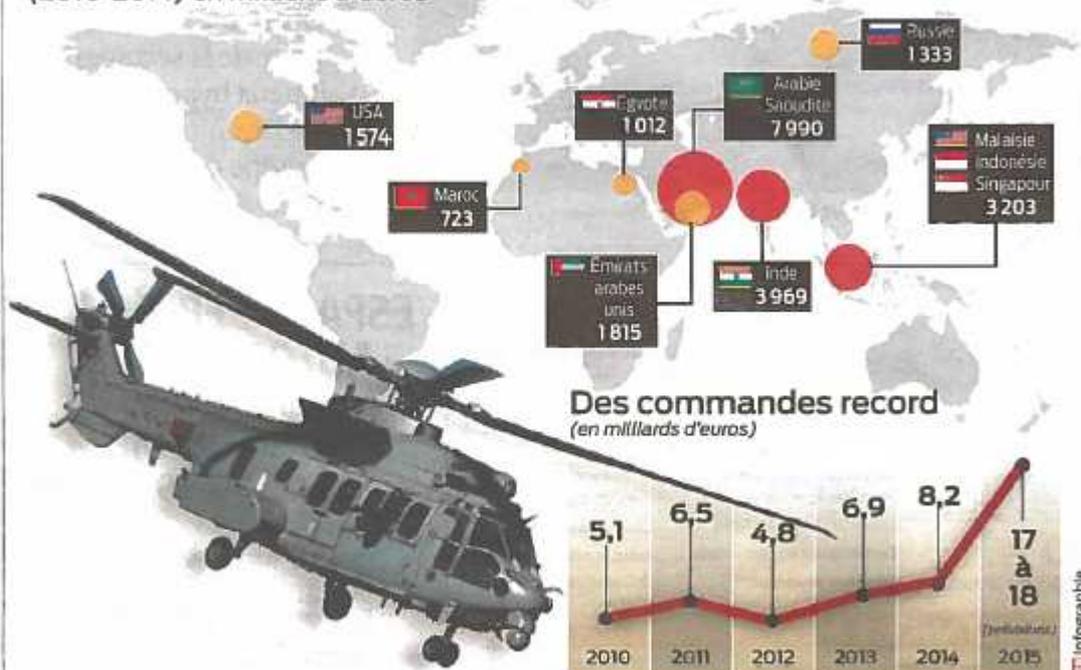
36 Rafale. Sans parler des 36 autres proposés aux Émirats arabes unis.

Le cordonnier étant décidément le plus mal chaussé, certains – comme l'ancien général Vincent Desportes – répètent à quel point, à l'inverse, l'armée française n'aurait plus les moyens de ses ambitions, d'appareils cloués au sol en matériel hors d'âge.

Et l'on se dit alors qu'il vaudrait mieux ne pas avoir un jour à faire la guerre face à nos clients.

Les dix principaux clients de la France

(2010-2014) en millions d'euros



« Ce monde n'est pas celui des Bisounours »

PHILIPPE FOLLIOT Il est le secrétaire de la commission défense à l'Assemblée nationale

Député d'opposition, Philippe Folliot préside également le groupe amitié France-Égypte à l'Assemblée. Il fut le premier à rencontrer le président Sissi, providentiel acheteur de 24 Rafale au printemps dernier.

« **Sud Ouest** ». Comment être certain que les armes que l'on vend ne se retournent pas contre nous ? **Philippe Folliot**. On n'est jamais sûr de rien, et les Américains sont bien placés pour le savoir. Mais des procédures de contrôle efficaces existent, et la France ne vend pas n'importe quoi à n'importe qui. Pour autant, ce que nous n'exporterions pas, nous, le serait par d'autres. Nous ne som-

mes pas dans un monde de Bisounours. On peut le regretter mais c'est un fait, partout sur la planète l'instabilité pousse au réarmement. D'un point de vue strictement économique, n'oublions pas aussi que les ventes d'armes sauvent notre balance commerciale d'un déficit bien plus grave encore.

Mais l'Inde, sur le point d'acheter des Rafale, insiste pour qu'ils soient construits sur son sol. On va vers la fin de ces emplois que l'on disait non délocalisables ?

La problématique des transferts fait partie des règles du jeu, mais ce n'est pas un souci. C'est d'ailleurs la même chose pour Airbus : produire des A320 en Chine ou aux États-Unis ne nous empêche pas de vendre des A380, au contraire. En cette période de restrictions budgétaires, ces contrats sont aussi essentiels pour notre

autonomie stratégique. Les débouchés de la seule armée française ne suffisent plus à équilibrer les programmes.

Justement, le général Desportes répète à l'envi que notre armée n'a plus les moyens de ses missions. Mieux vaudrait donc ne pas avoir à affronter nos clients...

J'ai passé quelques jours avec nos militaires dans le nord du Niger cet été, et c'est vrai que beaucoup de blindés légers tombaient en panne, en même temps que mon coccyx souffrait au moindre caillou. Sauf que si ces véhicules parcouraient 1 000 km par an sur le territoire national, puis 1 000 par mois en Afghanistan, ils en affichent 1 000 par semaine – et dans des conditions extrêmes – depuis qu'ils sont impliqués dans l'opération Barkhane. Nous sommes donc toujours plus sur la corde raide. Heu-

reusement que le professionnalisme de nos militaires permet de compenser un peu ces soucis logistiques.

À l'ombre du Rafale, l'alliance de Nexter (ex-Giat) avec l'allemand KMW ne fait-elle pas planer une menace sur les chars d'assaut « made in France » ? Pas plus que pour la construction des Airbus... Le temps des arsenaux nationaux est révolu. Je pense même que l'Europe de la défense se jouera beaucoup sur la capacité des Européens à mutualiser leurs industries d'armement.

Regretterez-vous le départ du ministre-VRP Le Drian s'il est élu à la tête de la Région Bretagne ? Nul n'est irremplaçable, mais je dois reconnaître qu'il est un bon ministre de la Défense. Il a fait le job.
Recueilli par S. C.

143 %

Si les ventes d'armes françaises en 2015 devraient dépasser celles de la Chine, l'empire du Milieu a vu gonfler les siennes de 143 % depuis 2010.

9

Le commerce mondial a encore progressé de 9 % l'an dernier. À la hausse depuis une dizaine d'années, le volume échangé reste malgré tout inférieur d'un tiers au pic atteint au début des années 1980.

90 000

Le nombre de Famas que l'armée française va mettre au rebut à partir de l'an prochain. Après quarante ans de service, le fusil d'assaut manufacturé à Saint-Étienne devrait être remplacé par une arme fabriquée à l'étranger.

700

À l'ombre des géants Dassault, Nexter, DCNS ou Thales, 300 des 700 entreprises françaises d'armement sont des PME. Au total, une filière de 40 000 emplois.

Loi Évin : la ministre de la Santé est désavouée

VINS L'assouplissement de la loi poursuit sa route parlementaire malgré le refus de Marisol Touraine

Les relations virent au vinaigre entre Emmanuel Macron, le ministre de l'Économie, et sa collègue de la Santé, Marisol Touraine. En cause, un amendement dans la loi santé, actuellement en cours d'adoption à l'Assemblée nationale et portant sur la loi Évin.

Une loi qui tire son nom du ministre de la Santé de Michel Rocard, réglementant sévèrement la publicité sur l'alcool et le tabac. Depuis son adoption, il y a un quart de siècle, cette loi est notamment dans le collimateur des producteurs de vins et d'alcools qui réclament, non pas son abrogation, mais son assouplissement.

François Hollande avait prêché en ce sens lors de sa venue à Vinexpo, en juin dernier. Dans la foulée, un amendement à la loi Évin, opérant une distinction entre information et publicité pour favoriser l'œnotourisme, était glissé dans la loi Macron, adoptée, on s'en souvient, sans vote et à l'aide du très contesté article 49-3.

« Désastreux », selon Touraine

Le Conseil constitutionnel avait retoqué l'amendement, estimant qu'un texte de santé publique n'avait rien à faire dans une loi sur la modernisation de l'économie.

Les parlementaires à l'origine de l'amendement - le sénateur Les Républicains Gérard César et le député socialiste Gilles Savary, tous deux élus de Gironde -, n'ont pas abdicué

pour autant et ont donc fait entrer leur cheval de Troie dans la loi santé.

Marisol Touraine et la présidente socialiste de la commission des affaires sociales, Catherine Lemorton, élue de Haute-Garonne, se sont opposées à l'adoption de l'amendement par la commission. Elles ont été désavouées, la ministre parlant d'un vote « désastreux ».

À l'opposé, Emmanuel Macron a jugé que l'amendement ne contrevenait pas aux objectifs de santé publique et qu'il fallait « permettre à des régions viticoles de défendre leurs intérêts ». Macron 1, Touraine 0.

Face à Manuel Valls et à son ministre de l'Économie, étoile montante du gouvernement, on voit mal désormais comment Marisol Touraine, soutenue d'ailleurs par son ancienne ministre déléguée, la députée PS de Gironde Michèle Delaunay, pourrait empêcher l'Assemblée nationale, après le Sénat, d'assouplir la loi Évin.

Une victoire parlementaire qui transcende d'ailleurs les appartenances partisans et qui satisfait la filière viticole, toujours nerveuse à l'égard du lobby anti-alcool qui, depuis des années, a l'oreille favorable du ministère de la Santé.

Marisol Touraine, qui s'était déjà opposée à l'amendement lorsqu'il était inclus dans la loi Macron, n'a donc plus qu'à manger son chapeau. Avec un verre de vin, c'est peut-être plus agréable.

B.L.



Emmanuel Macron. ARCHIVES AFP



Marisol Touraine. ARCHIVES AFP

Sauvaitre, les pommes et les pesticides

JUSTICE L'arboriculteur de Reignac ne partage pas les arguments de Greenpeace et envisage de faire appel d'une décision de justice

Daniel Sauvaitre, arboriculteur à Reignac, dans le Sud-Charente, et président de l'Association nationale pomme poire (ANPP), compte bien faire appel d'une décision de justice. Mardi, le tribunal de grande instance de Paris - statuant en référé - a rejeté la demande d'ANPP, qui souhaitait contraindre Greenpeace à modifier le titre d'un rapport com-

mençant par « Pommes empoisonnées ». Publié en juin dernier, le rapport « Pommes empoisonnées - Mettre fin à la contamination des vergers par les pesticides grâce à l'agriculture biologique », expliquait que les producteurs de pommes continuent à utiliser des cocktails de pesticides dans de nombreux pays européens, en particulier ceux fournissant la grande distribution.

« **Pas de propos dénigrant** » L'ANPP, qui regroupe 1500 producteurs, jugeait ce titre « dénigrant pour le produit pomme » et soulignait que les contrôles analysés dans le rapport portaient sur l'eau, la terre, mais pas sur les pommes. Dans les

autres pays européens, le titre était « beaucoup plus mesuré », parlant du « goût amer » des pommes.

Dans son ordonnance, la juge Catherine David a estimé que c'est « à tort » que l'ANPP reproche à l'organisation écologiste de ne pas évoquer la pomme dans son rapport. Celui-ci « s'appuie sur une base factuelle en décrivant les pesticides les plus souvent rencontrés dans les vergers, pour en conclure que ces produits chimiques contaminent les pommes et qu'il est urgent de se tourner vers des solutions écologiques alternatives », souligne la décision.

Et « contrairement à ce que prétend » l'ANPP, « ce n'est pas la "répu-

tion" de la pomme qui est mise en cause, mais celle des pesticides utilisés pour cultiver les pommes, ce qui n'est pas objectivement contestable ». L'ordonnance fait valoir que « le consommateur est doué de raison et sait pertinemment que si les sols et l'eau sont contaminés, les produits agricoles qui poussent sur ces sols à l'aide de cette eau le sont également ». Si bien que « dire que les pommes sont empoisonnées lorsqu'elles poussent sur des sols remplis de pesticides ne constitue pas un propos dénigrant, dès lors qu'il s'appuie sur une base factuelle réelle, même si le rapport n'est pas construit avec une rigueur toute scientifique ».

Le trop-plein de commerces en sortie de ville fait débat

GRAND-COGNAC Les petites cellules commerciales, comme celles installées avant Auchan, se multiplient sans avoir l'accord des élus, inquiets pour les autres structures

JONATHAN GUÉRIN
cognac@sudouest.fr

Une maison détruite, des engins de chantier qui s'affairent : la parcelle située à l'angle de la rue Claude-Boucher est en travaux. D'un usage d'habitation, le lieu va se transformer en un ensemble de commerces et services accueillant des « cellules », de 80 à 240 mètres carrés. « On est à l'entrée de la ville, donc c'est une zone idéale », assure Arnaud Rey, qui porte le projet pour une société saintaise ayant racheté le site. « Il s'agira de locaux à usage commercial, très certainement du service ou du petit commerce de proximité, qui ouvriront pour le deuxième trimestre 2016. »

L'endroit, en effet, est stratégique, à deux pas de l'Intermarché. C'est bien pour cela que des initiatives comme celles de M. Rey se multiplient, inquiétant certains élus. « Notre objectif n'est pas de voir se créer des espaces commerciaux qui viennent mettre en danger des zones

comme Bellevue et Montplaisir », grince Michel Gourinchas. Même inquiétude pour Véronique Roché, qui préside l'association des commerçants de Saint-Jacques. « La mairie nous avait dit qu'il n'y aurait que des services... On n'a pas besoin de cette concurrence-là ! »

Problème : les municipalités n'ont pas leur mot à dire sur l'installation de ces petits commerces, comme l'explique Daniel Pereira, responsable du service économie à Grand-Cognac. « À partir du moment où on est en dessous de 1 000 mètres carrés, les surfaces commerciales peuvent s'établir librement sans autorisation de la Commission départementale d'aménagement commercial. »

L'impuissance des politiques C'est ainsi qu'est apparue il y a peu une série de quatre « cellules commerciales » au rond-point de la rue des Vauzelles et de l'avenue d'Angoulême, avant l'enseigne Auchan de Châteaubernard, sur une surface de 900 mètres carrés. La structure aura

bientôt sa jumelle, juste en face, qui accueillera, elle aussi, quatre nouveaux commerces. Il s'agit du même propriétaire, mais qui n'a cependant pas de compte à rendre puisque chaque site fait moins de 1 000 mètres carrés. Seul document demandé, un permis de construire, que les municipalités ne peuvent pas refuser. « Ces personnes jouent avec la réglementation, ça devient insupportable »

« **Ces personnes jouent avec la réglementation, c'est insupportable** »

ble », clame Pierre-Yves Briand. Le maire de Châteaubernard y voit « des projets qui constituent des investissements financiers mais qui ne répondent pas à un besoin commercial, avec le risque de dégarnir le centre-ville ».

Le premier édile avait contacté la préfecture et la direction départe-

mentale des territoires pour savoir comment s'y opposer. « Mais aucun moyen légal ne nous est proposé. C'est frustrant et décevant. » Son homologue cognacais déplore lui aussi « une liberté totale qui empêche les collectivités de procéder à un minimum de concertation sur l'implantation des commerces ». « On est en difficulté sur ces dossiers-là, concède Michel Gourinchas, car on n'a pas la main. »

La Ville de Cognac a esquissé un début de solution en délimitant des zones en centre-ville où le droit de préemption s'applique sur toutes les ventes. Mais les secteurs concernés par ces cellules commerciales sont souvent à la sortie de la ville, empêchant les services de récupérer les terrains. « Et de toute façon, à quoi bon racheter, si on n'a pas de projet derrière ? », lance Pierre-Yves Briand.

Les élus de Grand-Cognac voudraient que des règles communes s'appliquent en la matière sur leur territoire, mais la législation, pour l'heure, n'est pas de leur côté.



Aux Vauzelles, de nouvelles enseignes vont s'installer en face de celle-ci, accroissant encore la concurrence dans le secteur. PHOTO J. G.



La maison située au 38 rue Claude-Boucher a été acquise par une société immobilière de Saintes et démolie. PHOTO J. G.



Sur ces images de synthèses, le futur emplacement des commerces qui ouvriront en mai. REPRODUCTION DIT.

CHÂTEAUBERNARD

Une Castalbike record

Pour l'édition 2015, Les Vélos Verre avaient rebaptisé leurs randonnées vélo et VTT, La Castalbike. Un petit clin d'œil au Castel et à Châteaubernard. Un nouveau nom qui coïncide avec un record d'affluence. C'était du jamais vu, dimanche, parole de bénévoles : 883 vététistes et 290 marcheurs ont pris le départ du complexe omnisports des Vauzelles.

Il a fallu se réapprovisionner en urgence pour offrir ravitaillement et verre de l'amitié à tous les participants. Même la soupe au potiron (70 kilos de cucurbitacée) a été plébiscitée. La petite

halte énergétique et patrimoniale surprise à Julienne a, elle aussi, séduit les vététistes. L'opportunité était belle pour admirer les œuvres monumentales du 9^e symposium international de sculpture contemporaine de Julienne sur la liberté, thème de la biennale 2014. Les Vélos Verre ont assuré un beau réveil sportif. Les clefs du succès ? L'envolée des températures, une logistique bien huilée mais sans doute aussi un discours national médical qui commence à porter ses fruits : « Le sport, c'est bon pour la santé. »



La soupe au potiron a trouvé ses amateurs. PHOTO SANDRA BALIAN

Immigration

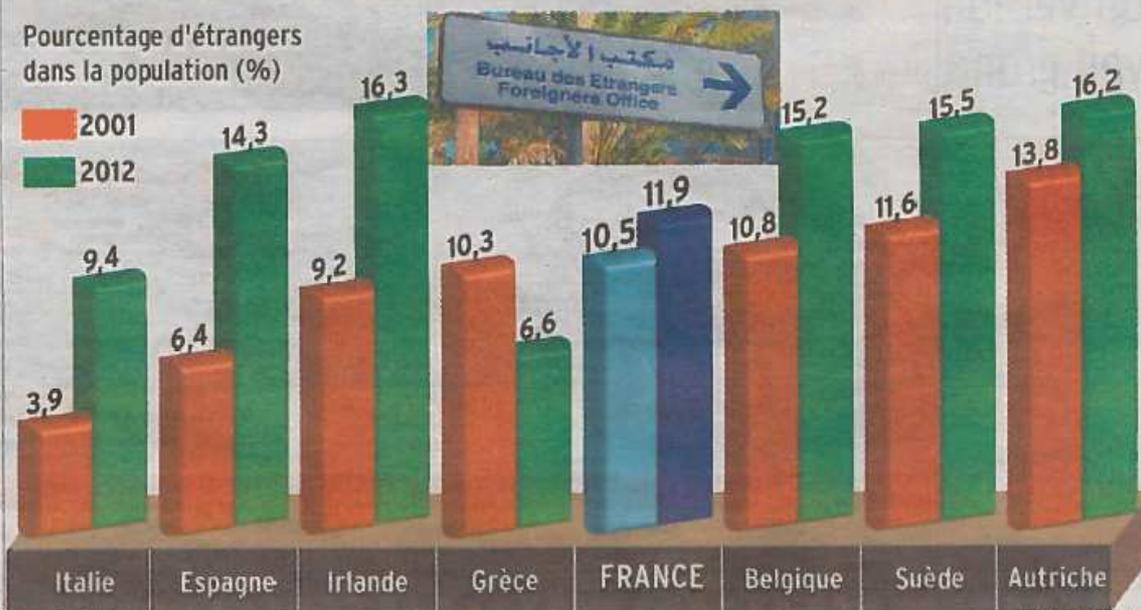
L'installation d'étrangers en France remarquablement stable

En 11 ans, la France est l'un des grands pays d'Europe où le pourcentage d'étrangers dans la population a le moins varié, passant de 10,5% à 11,9%. Les pays qui ont encaissé les plus grandes variations, comme la Belgique (près de 5 points supplémentaires) ou, pire, l'Espagne (+ 8 points) ou encore l'Italie, ne

sont pourtant pas ceux où les étrangers représentent la part la plus importante dans leur peuplement. Le statut de l'Irlande, avec près d'un étranger pour six habitants, est ainsi passé d'un pays de tradition émigratoire à celui de terre de destination. Ce qui n'est pas le cas de la Grèce; la part d'étrangers s'y est effondrée.

Pourcentage d'étrangers dans la population (%)

2001
2012



(Source: OCDE)

INFOGRAPHIE CL

11 Novembre: Fred Robins présent à Châteaubernard, les écoliers à Cognac



Fred Robins, sauvé par «Les Justes» Joseph et Henriette Briand à Châteaubernard, est venu de Sydney pour la cérémonie...



... Quand les écoliers de primaire de Victor-Hugo, entre discours et dépôt de gerbes, ont participé à celle de Cognac. Photos CL

Fred Robins, 80 ans, le petit enfant juif réfugié de Pologne recueilli en 1940 par Joseph et Henriette Briand, nommés «Justes parmi les Nations» en 2011 par le comité Yad Vashem, a honoré de sa présence la cérémonie du 11 Novembre qui s'est tenue hier à Châteaubernard devant la stèle érigée en mémoire des auteurs de ces actes héroïques. Joseph et Henriette Briand sont les grands-parents décédés de Pierre-Yves Briand, le maire. «J'ai tenu à être là, en souvenir du 11 novembre 1940 où Joseph, le «caporal des Poilus», défiant la loi du maréchal Pétain, et Henriette, son épouse, qui m'avaient déjà recueilli, ont fait en sorte,

suivant l'avis du père Arsenne, curé de Châteaubernard, de changer mon identité, par le baptême catholique», a expliqué Fred Robins qui avait fait le déplacement depuis Sydney pour l'occasion. Après s'être appelé Rubinsztajn, il est devenu «Robins», en France, puis «Robins» en Australie, où il est toujours propriétaire de plusieurs restaurants. «Ils ont voulu le préserver de la barbarie nazie. Pendant toute la guerre, mes grands-parents l'ont considéré comme leur septième enfant», a souligné Pierre-Yves Briand. «On est très attaché à cette histoire. Au milieu de l'obscurité, il y avait aussi des êtres exceptionnels», a commenté de son

côté le colonel Faury, patron de la BA 709, qui a présidé la cérémonie au monument aux morts après avoir participé à celle de Cognac un peu plus tôt, accompagné d'une partie de ses troupes. Des troupes qui n'ont pas défilé cette année de la place François-1^{er} au monument du boulevard Delfert-Rochereau comme il était de coutume, faute d'effectifs suffisants dans le cadre d'un plan Vigipirate renforcé à la base aérienne. Pour autant, elle n'en a pas été moins suivie. Plus intimiste, elle a été mise en valeur par les discours émouvants des élèves de l'école primaire Victor-Hugo.

■ Selon un sondage BVA pour la presse régionale, seuls 47% des Picto-Charentais sont satisfaits du mariage avec l'Aquitaine et le Limousin ■ L'hégémonie bordelaise fait peur.

Bordeaux va-t-il tout écraser ?

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

L'enthousiasme des premiers regards a-t-il été douché par la crainte de l'avenir ? Alors que les élections régionales nouvelles version se profilent dans moins d'un mois (6 et 13 décembre), seulement 47% des Picto-Charentais se disent satisfaits du redécoupage territorial gravé dans le marbre par la réforme des régions, selon le sondage BVA pour *Charente Libre* et la presse régionale réalisé courant octobre. Moins d'un Picto-Charentais sur deux contient de faire ménage à trois avec le Limousin et l'Aquitaine, ce n'est pas lourd. Mais c'est toujours mieux que le taux de satisfaction enregistré en Aquitaine (42%) et en Limousin (43%). Pour mémoire, en juin 2014, 73% des Charentais réclamaient un rapprochement avec l'Aquitaine. L'échantillon est différent, certes, et l'envie charentaise de se tourner vers Bordeaux est forcément diluée par les réticences poitevines et deux-sévriennes. Mais plus l'échéance de la fusion approche, avec le scrutin de décembre, plus la crainte de vivre sous influence aquitaine, dans une région polarisée sur Bordeaux, est forte.

Les candidats aquitains montrent patte blanche

Cette crainte, les deux principaux candidats qui lorgnent sur le trône régional tentent de la déminer depuis le début de leur campagne. Et pour cause. Alain Rousset est déjà le président d'Aquitaine, sa challenger principale, Virginie Calmels, est adjointe au maire de Bordeaux. Pour montrer patte blanche et rassurer, Alain Rousset met en avant son engagement constant pour la décentralisation tout au long de sa carrière. Son combat pour faire vivre les régions au-delà de la vision pariso-parisienne, il promet de le transposer à l'échelon régional.



Plus l'échéance de la fusion approche avec le scrutin de décembre, plus la crainte de vivre sous influence aquitaine, dans une région polarisée sur Bordeaux, est forte.

Photo archives CL

Je regarde avec attention ce qui se fait à Angoulême. Avec le pôle image, cette ville a tout pour devenir un pôle d'excellence du numérique.

«La créativité, elle est sur le territoire», dit-il. Je regarde d'ailleurs avec attention ce qui se fait à Angoulême. Avec le pôle image, cette ville a tout pour devenir un pôle d'excellence du numérique, de l'animation.» Et de décliner le raisonnement avec les mé-

tiers du cuir et de la pantoufle pour le Montbronnais. «Ma philosophie, c'est identifier les bassins pour les réindustrialiser, y construire les entreprises du futur, pour recréer de l'emploi, main dans la main avec les chefs d'entreprise», expliquait-il la semaine dernière, en marge de la présentation de la liste charentaise. Encore plus marquée bordelaise, avec tous les stéréotypes qui vont avec, Virginie Calmels se présente aussi comme la présidente qui écouterait les territoires. «Cette région, ce n'est pas Bordeaux et le désert. C'est pour ça que j'ai voulu des candidats incarnant chaque territoire», dit-elle, promettant de regarder avec attention l'industrie angoumoisine, l'image de Magelis, la viticulture cognacaïse, la pommiculture du Sud-Charente chère au

patron charentais des Républicains, Daniel Sauvatre.

La bataille du rail et des routes

C'est pour asseoir cette décentralisation qu'elle milite pour des investissements massifs sur les infrastructures routières. Mais en complément de l'État. Parmi ses priorités sur le sujet, elle cite régulièrement la mise à deux fois deux voies de la RN 141 Angoulême-Cognac. Les infrastructures sont aussi le dada d'Alain Rousset. «On doit développer le TER, mais aussi les axes routiers transversaux comme Poitiers-Limoges. Nous, notre ambition, ce n'est pas de faire des chemins vicinaux et des ronds-points», tacle la tête de liste PS. Pour exister dans cette grande région, Jean-François Dauré mise

Face à Bordeaux, les Limougeauds bourent

Bordeaux capitale régionale. Au regard de la géographie, de la démographie, de l'économie, cela paraît évident. Quelle autre ville aurait pu lui ravir le titre honorifique ? Poitiers et Limoges, les deux ex-capitales, plus excentrées et six fois moins peuplées ? La question n'a jamais fait débat. La réponse fait pourtant grincer quelques dents. Ainsi, en Poitou-Charentes, seulement 52% des sondés se disent satisfaits du choix de la future capitale régionale. En Limousin, ils ne sont que 42% à se réjouir. Ce qui donne tout de même 58% des sondés qui auraient préféré avoir une autre région dominée par sa métropole, laissant de côté les anciennes capitales à taille intermédiaire. Signe toutefois que le choix de Bordeaux est naturel : le taux d'insatisfaits est bien moindre que dans les régions où il y a un vrai débat sur la question et où celle des identités clive. Ainsi, 77% des Languedociens sont mécontents d'avoir demain Toulouse pour capitale. 85% des Bas-Normands bourent à l'idée de troquer Caen pour Rouen et 74% des Picards ne veulent pas entendre parler de la capitaleilloise.

sur le futur Très Grand-Angoulême et ses 140 000 habitants, une taille critique entre le mastodonte bordelais et l'ex-capitale poitevine. Angoulême a surtout un atout géographique : être la préfecture la plus proche de la future capitale régionale. Une médaille à deux revers : bénéficier de l'orbite bordelaise d'un côté, mais aussi se voir siphonner ses forces vives de l'autre, avec des cadres que la ligne à grande vitesse (LGV) ne mettra qu'à 35 minutes de Bordeaux dès le 1^{er} juillet 2017.

Jean-Hubert Lelièvre

« Une culture commune du vin »



Conseiller départemental en charge du tourisme (LR).

«On a avec les Aquitains une culture commune du vin et de la viticulture. Je pense que ça change fondamentalement les choses pour le tourisme. Quand on dit œnotourisme à un Bordelais, il sait de quoi on parle. Je suis certain qu'il ne viendrait pas à l'idée

à un conseiller régional bordelais, même de gauche, de supprimer les aides au cognac, alors qu'on a vécu cette aberration avec Ségolène Royal. Après, c'est aussi une volonté de travailler ensemble. Et pour se faire entendre, on a des arguments, comme le poids du cognac dans la balance du commerce extérieur de la région ; des outils, comme la Spirit Valley. On doit pouvoir bénéficier de ces synergies, mener les touristes dans les vignes de Bordeaux et de Cognac, avec des packs locaux. Il sera d'ailleurs plus facile de faire migrer les touristes en ayant les vignobles dans la même région : qu'ils dépendent du même comité régional du tourisme facilitera les choses en terme d'utilisation de l'argent public.»

Philippe Bouty

« Loin ou près, ça change quoi ? »



Conseiller départemental, président de la communauté de communes de Confolens, (PS).

«Notre débat du moment, c'est plus la fusion des intercommunalités que l'éloignement de la préfecture régionale. Et il faut être conscient que pour être entendu à Bordeaux, il faudra qu'on soit organisés

et unis. Ce ne sont pas nos petites CDC actuelles qui feront le poids. Être près ou loin de Bordeaux, qu'est-ce que ça va changer ? L'important, ce sera d'avoir des élus capables de faire remonter nos dossiers, de défendre nos territoires et que nous-même soyons en position de nous faire entendre. C'est ça qui fera la différence. Après, c'est sûr que quand on se dit que le transport scolaire va être géré au niveau régional, ça fait un peu peur. C'est déjà compliqué à l'échelle départementale. Alors au niveau d'une si grande région...»

(Photos archives Renaud Joubert et Phil Messelet)

Françoise Coutant

« La proximité est le premier enjeu »



Conseillère régionale sortante, seule Charentaise tête de liste régionale (Europe Écologie Les Verts).

«Je suis la seule tête de liste à ne pas être d'Aquitaine. La proximité, c'est un enjeu pour la Charente mais aussi pour plusieurs départements d'Aquitaine qui étaient déjà en souffrance dans cette région.

Pour nous, la proximité est le premier enjeu de ce scrutin. Nous proposons de nommer des délégués régionaux de territoires, ainsi que de mettre en place des conseils citoyens réunissant les acteurs de ces territoires pour que les citoyens s'approprient cette région et ses politiques. L'objectif, c'est de mettre en place des politiques de territoires plus dynamiques. Mais le problème de base, c'est cette réforme territoriale qui a été faite à l'envers. Cette grande région, c'est un pays, de la taille de l'Autriche. On aura une vraie puissance de feu pour créer une dynamique de développement économique tournée vers la transition énergétique, avec les emplois d'aujourd'hui et pas ceux d'hier.»

■ CHÂTEAUBERNARD

Démonstration d'agility canine samedi

Le club cognaçais les Cani'Kazes propose une démonstration d'agility devant le Fief-Fleuri ce samedi 14 novembre de 9h30 à 12h et de 14h à 19h. L'agility est un sport canin, dans lequel le chien évolue sur un parcours d'obstacles sous la conduite de son maître. L'agility est avant tout un jeu et un sport qui rapproche le chien du maître.